

### Accès à la formation / Prérequis :

- Satisfaire à une évaluation écrite (connaissances générales, aptitude au métier) et entretien individuel.
- Titulaire du SSIAP2 (ou ERP2/IGH2 délivré avant le 31/12/2005) et justifier de 3 ans d'expérience dans la fonction. Ou titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (bac) ou Validation des Acquis et de l'Expérience donnant un niveau 4.
- Titulaire d'une certification PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité à l'entrée en formation.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

### Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation

**Dates :** Nous consulter

### Durée de la formation :

216 heures réparties sur 3 mois -  
Hors temps d'examen

### Horaires :

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 / 13h30-17h30

### 📌 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'organiser et de gérer le service et d'assurer la mission de conseiller technique du chef d'établissement.

### 📄 CONTENU DE LA FORMATION

#### Préparation à la qualification SSIAP.3

216 heures

#### 1/ Le feu et ses conséquences – 12h

Le feu (Écllosion et développement du feu)  
Comportement au feu (Réaction et résistance au feu)  
Mise en œuvre des moyens d'extinction

#### 2/ La sécurité incendie et les bâtiments – 65h

Matériaux de construction  
Etudes de plans – Outils d'analyse

#### 3/ Réglementation incendie – 70h

Organisation générale de la réglementation  
Classement des bâtiments  
Dispositions constructives et techniques  
Moyens de secours – Visites  
Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

#### 4/ Gestion des risques – 23h

Analyse des risques  
Réalisation des travaux de sécurité  
Documents administratifs

#### 5/ Conseil au chef d'établissement – 6h

Information de la hiérarchie  
Veille réglementaire

#### 6/ Correspondant des commissions de sécurité – 6h

Commissions de sécurité

#### 7/ Management de l'équipe de sécurité – 26h

Organiser le service  
Exercer la fonction d'encadrement  
Notions de droit du travail et de droit civil et pénal

#### 8/ Budget du service sécurité – 8h

Suivi budgétaire du service  
Fonction achat – Fonction maintenance

**Effectif prévu :** De 6 à 10

**Responsable pédagogique :**  
Stephan ERATOSTENE

**Personne à contacter :**  
Caroline LAMBERT

**Tarif :** Sur demande

**Lieu principal de formation :**

INSEIT  
Espace Nikaia  
11 Av. du Docteur Robini  
06200 NICE

Tel. : 04 97 18 11 33

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

20230824



## MÉTHODE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.



## ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

*Agrément Préfecture des Alpes Maritimes INSEIT n° 0027-2016 bis*

Certificat de qualification professionnelle

- Qualification S.S.I.A.P. 3  
Examen en fin de formation.  
(3ème degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef de Service).

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

Examen : Deux épreuves écrites (40 min. et 2h30)  
Epreuve orale : 15 minutes / candidat.